

Journal Municipal

Mensuel : Décembre 2008 - n° 7

Responsable de la Publication Jean FERNANDEZ

JOYEUX
NOEL

www.saintcastleguildo.com



Gracley.

Saint-Cast-le-Guildo

SOMMAIRE

P.2	Conseil Municipal du 17 Novembre 2008
P.6	Permis de Construire
P.7	Bloc Note Infos
P.8	Tourisme Infos
P.9	Du Côté des Associations
P.15	Dossier du mois

Municipalité

Jean-François GIRARD – Marie-Noëlle BRIENT

Administratif

Florence QUEMA – Michèle PIERRE
Carine HERVO – Hugues DE FERRIERES
Virginie DURAND

Intervenants

Emilie GAUTREAU – Jean-Pierre VALÈS

Dépôt légal imprimerie – 1^{er} trimestre 2005



INFORMATIONS PRATIQUES A L'ATTENTION DES CASTINS ET DES GUILDOCEENS

Décisions prises lors du Conseil Municipal du 17 novembre 2008
(Pour avoir une information complète consulter l'affichage en Mairie)

1) Personnel : Prime de fin d'année 2008 allouée au personnel

Versement d'une prime de fin d'année à l'ensemble du personnel communal.

2) Elaboration du P.L.U – Choix bureau d'études.

Après analyse détaillée des dossiers et après réception des deux bureaux d'études finalistes (PRIGENT et associés et JORAND-MONGKHOUN), le 5 novembre 2008, la Commission d'urbanisme propose de retenir le cabinet JORAND-MONGKHOUN sur la base des critères de sélection déterminés dans le cahier des charges de consultation.

3) Projet de Municipalisation d'un escalier d'accès à la liaison piétonne et abandon d'un sentier public

Le Conseil Municipal est informé d'un projet d'échange entre la commune, propriétaire d'un chemin piétonnier (traversant la propriété de Monsieur CELLARD du DUSORDET), et Monsieur CELLARD du DUSORDET, propriétaire d'un escalier accédant à la future liaison piétonne.

Cet échange permettra l'accès à la liaison piétonne depuis le chemin piétonnier situé rue de la Corniche en l'Isle.

Il devra faire l'objet d'une enquête publique de voirie.

4) Cession des parcelles AN 608-609-612-615 par les consorts RENAULT et DUFOREST

Il est rappelé au Conseil Municipal la délibération du 2 juillet 2004 autorisant des cessions de terrain au profit de la collectivité, pour l'euro symbolique, pour la réalisation à partir du Boulevard de la Garde, d'un emplacement réservé permettant un accès de 8 m sur une longueur de 85 m avec aire de retournement pour desservir la zone 20 NAcS. (opération inscrite au POS) par :

- Madame RENAULT Fernand et consorts
- Madame RENAULT Pierre
- Et consorts DUFOREST.

5) Cession des parcelles AN 430-611-617-620 par les consorts RENAULT et HAFFNER

Il est rappelé au Conseil Municipal la délibération du 2 juillet 2004 autorisant des cessions de terrains au profit de la collectivité, pour l'euro symbolique, pour la réalisation, à partir du Boulevard de la Garde, d'un emplacement réservé permettant un accès de 8 m sur une longueur de 85 m avec aire de retournement pour desservir la zone 20 NAcS (opération inscrite au POS) par :

- Madame HAFFNER Françoise,
- Madame RENAULT Thérèse, née LECUYER,
- Madame RENAULT Pierre,
- Et Madame RENAULT Berthe, née DELAMOTTE

6) Autorisation de signature d'une convention financière avec le syndicat départemental d'électricité des Côtes d'Armor relative à la maintenance des installations d'éclairage public de la collectivité.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention financière avec le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor (S.D.E) pour la maintenance des installations d'éclairage public de la Collectivité.

7) Port du Guildo – Bornes prises de courant

Les points de livraison électrique sur le terre plein du port du Guildo sont insuffisants et inadaptés. Le S.D.E propose la pose d'une borne avec prises de courant.

Le coût des travaux est estimé à **7 000 € TTC**. La commune versera une participation de 60 % au Syndicat Départemental d'Electricité, soit **4 200 € TTC**.

8) Travaux d'éclairage public

8-1 : Remplacement de foyers lumineux vétustes

Dans le cadre du marché d'entretien de l'éclairage public, le S.D.E propose un programme de remplacement de 20 lanternes vétustes.

Le coût des travaux est estimé à **14 000 € TTC**. La Commune versera une participation de 60 % au S.D.E, soit **8 400 € TTC**

8-2 : Remplacement de foyers lumineux suite à accident ou vandalisme

Dans le cadre du marché d'entretien de l'éclairage public, le S.D.E propose un programme de remplacement de foyers lumineux suite à accident ou à vandalisme.

Le coût des travaux est estimé à **15 000 € TTC**. La commune versera une participation de 60 % au S.D.E, soit **9 000 € TTC**.

9) Abrogation de l'actuelle concession plaisance et modification de la concession pêche

Le Conseil Municipal par sa délibération du 21 Octobre 2008 a renoncé à la concession de la partie plaisance du port de Saint-Cast.

Le Conseil Municipal est informé que le Conseil Général a lancé une procédure en vue de la désignation d'un nouveau concessionnaire, la C.C.I (Chambre de Commerce et d'Industrie de St-Brieuc) a été choisie.

10) Autorisation signature modification bail de la SARL « Le Lézard »

Le Conseil Municipal est informé qu'un bail à loyer et à titre commercial a été consenti pour une durée de 9 ans à compter du 1^{er} Avril 2008 à Monsieur Jérôme CHAPET, Gérant de la SARL « Le Lézard », La Haute Lande 22380 SAINT-CAST.

11) Modification de composition de Commissions Municipales

Il est rappelé au Conseil Municipal ses délibérations du 4 Avril 2008 créant les diverses Commissions Municipales. La composition est modifiée comme suit :

- Commission pour la « Gestion et le Suivi des baux et contrats »

*** Vice-Président :**

Jean-François GIRARD, en remplacement de Patrick SCARDIN qui devient Membre de la Commission

- Commission « Environnement »

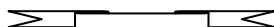
*** Vice-Président :**

Catherine COULIBALY-FOUCAULT, en remplacement de Francis HEBANT qui devient Membre de la Commission.

12) Renonciation au droit de préemption urbain alinéa 15

Il est donné lecture au Conseil Municipal des décisions prises :

NOMS	DESIGNATIONS DU BIEN	SECTION PARCELLE	AVIS COMMISSION D'URBANISME
M. MICHEL Alfred	Terrain boulevard de la Côte d'Emeraude	AB n° 290p	07/10/2008
M. DOUBOVICK Dimitrie	Maison 2, rue du Chemin Blanc	A n° 747	07/10/2008
M. BOSI Bruno	Maison 50, boulevard Duponchel	AK n° 137	07/10/2008
M. LEVRIER-DUVAL Maurice	Maison 5, boulevard de la Côte d'Emeraude	AH n° 14	07/10/2008
Mme BOUGUIN Anne- Marie	Terrain rue des Châtes Gaillard	AN n° 173	07/10/2008
SCI LE CLOS DES H	Terrain la Haute Rue	AI n° 435p	14/10/2008
SCI LE CLOS DES H	Terrain la Haute Rue	AI n° 385p	14/10/2008
Copropriétaires de l'immeuble	Terrain 22, rue du Sémaphore	AD 836	21/10/2008
SCI ESPOIR	Maison 38, rue Rioust des Villes Audrains	AI n° 57	21/10/2008
Consorts DESLOUS	Maison rue de la Corvais	A n°304 et 305	21/10/2008
Sté MODERNE DE PLACEMENT ET DE GESTION	Terrain rue du Paradis	C n° 42.904.907	28/10/2008
SCI des SOURCES	Cour 1, rue des Ajoncs d'Or	AK n° 80	28/10/2008



De la salle d'Armor...

Nous voulons tous que le futur de Saint-Cast le Guildo soit dynamique et agréable au bénéfice de ses habitants et de ses visiteurs.

Chacun est donc légitimement attentif à ce que tout projet important s'inscrive bien dans l'environnement et soit un axe de développement de la station.

La liaison piétonne –plébiscitée- ou le port en eau profonde –qui le sera aussi, c'est sûr !- en sont des exemples éloquentes.

Dans le même esprit, faire « *quelque chose de bien* » à propos de notre salle d'Armor et de ses alentours, est notre exigence collective d'aujourd'hui.

Si chacun a sa propre idée, si chacun exprime la question avec ses propres mots, nous nous retrouvons tous sur la nécessité d'un équipement moderne, de qualité, attractif, lieu d'animation, de vie, gage d'un développement économique et touristique à l'année.

Nous abordons cette question en appui sur quatre principes :

- Ne pas susciter de nouvelles « études » ; beaucoup ont déjà été réalisées au fil des années passées (casino, ...). Il faut maintenant décider ! d'autant que d'une part, les conditions d'accueil de la salle d'Armor existante se dégradent, et que d'autre part, la mise aux normes de la piscine et la recherche de solutions plus économes en énergie s'y imposeront à terme.
- S'appuyer sur les règles du plan d'occupation des sols (POS) actuel sans attendre celles du plan local d'urbanisme (PLU) à venir.
- Valoriser le site exceptionnel.
- Viser à ce que l'ensemble de l'opération, en terme de financement, ne pèse pas trop sur les finances communales.

Dans ce contexte, après :

- avoir rencontré depuis avril dernier, tous les opérateurs (petits et grands, régionaux et nationaux voire européens) qui sont venus vers nous à leur demande,
- s'être entouré des expertises nécessaires (assistance maîtrise d'ouvrage, avocat etc),
- échanges à plusieurs reprises en Comité des Grands Projets,
- première discussion en Conseil Municipal,

L'avant-projet suivant est sur la table.

6 équipements le composent.

Au choix d'aménagement des opérateurs candidats, ils utilisent l'espace Bd de la Bataille (ancien stade de football) et les terrains hébergeant aujourd'hui la salle d'Armor et la piscine.

Sous gestion privée :

- 1- Une résidence de tourisme.
- 2-3-4- Un ensemble regroupant, un hôtel (3* au moins), un restaurant, club house, salon de thé et un centre de spa, remise en forme.

Les terrains alloués seront vendus ou/et loués (bail emphytéotique – à long terme-).

Sous gestion publique :

- 5- Une salle multi-fonction, dont la polyvalence permettra des usages privés, associatifs, culturels, ou touristiques (mini-congrès), etc.
- 6- Une piscine.

Dans le cas où ces 2 équipements seraient déplacés, leur installation se ferait sur la zone du marché d'été.

En terme de planning, les premiers mois de 2009 seront ceux des choix définitifs.

La disponibilité des équipements, s'entend sur la période 2012-2013.

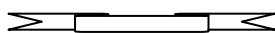
Ce canevas servira de base à la procédure de consultation que nous allons engager en tant que maîtrise d'ouvrage publique.

Au fil des prochaines semaines nous reviendrons sur ce dossier important.

Il mérite en effet un effort de communication particulier, confié, dans le cadre global du pilotage du projet, à une petite équipe autour de moi (**Sandrine Masson, Jean-Bernard Barré, Olivier Cojean**).

A suivre donc....

Jean-François Girard
au nom de l'équipe précitée.



ECLD – Paroles d'un soir
« Les histoires d'Airbus »

La conférence programmée pour le vendredi 21 novembre est reportée

au **Vendredi 5 décembre à 20 h 30 à la Salle d'Armor.**

Jean Canton qui dirige l'atelier informatique dans le cadre de l'ECLD retracera l'aventure aéronautique européenne depuis le lancement du premier Airbus jusqu'à nos jours.

Séance ouverte à tous et gratuite

Jeanne Besnard – Présidente

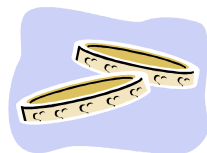
ETAT CIVIL

LORSQUE L'ENFANT PARAÎT

Le 5 novembre 2008 : Gurwan GUGUEN – Rue des 4 Vaux
Le 6 novembre 2008 : Loucas LEMOINE – La Croix aux Merles
Le 9 novembre 2008 : Enzo MAZE – 46 rue de la Fosserolle



POUR LE MEILLEUR BIEN SUR



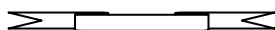
Le 25 octobre 2008 : Caroline BLOSSEVILLE et Dimitri DUBOIS - 34 rue de la Croix
Bienvenue
Le 8 novembre 2008 : Armelle PAVY et Lionel MONY - 85 rue des Nouettes

ILS NOUS ONT QUITTES

Le 25 septembre 2008 : Marie HESRY – Veuve – RABARDEL – 101 ans – 2 rue Tourneuf
Le 1^{er} novembre 2008 : Bernard MAITRALLAIN – 62 ans – 3 allée de la Source
Le 1^{er} novembre 2008 : Christian LEGRAND – 85 ans – Rue du Courtil
Le 6 novembre 2008 : Ludivine BOUAN – 73 ans – 28 rue des Hortensias
Le 12 novembre 2008 : Pierre KERROMES – 86 ans – 57 rue Tourneuf

PERMIS DE CONSTRUIRE

- **P.C.08C0038** déposé par la SCI du CHATELET, rue des Nouettes (Camping), pour la construction d'une piscine, extension du bâtiment technique et bloc sanitaire pour handicapés
- **P.C.08C0094** déposé par l'EURL Habitation de l'Ouest, Résidence de Pen-Guen (lot 6), pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C.08C0096** déposé par M. LE GOAS Tanguy, la Croix-aux-Merles, pour la construction d'un hangar
- **P.C.08C0097** déposé par M. GUIVARCH Gérard, 42, rue Rioust des Villes Audrain, pour la transformation d'un commerce en habitation
- **P.C.08C0098** déposé par M. et Mme LAMBALLAIS Patrice, rue du Paradis, pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C.08C0105** déposé par Monsieur GUEGAN Yann, Sainte Brigitte, pour la construction d'un débarras-garage
- **D.P.08C0112** déposée par Madame ROUY Marie-Chantal, 36, avenue de Pen-Guen, pour une division de terrain
- **D.P.08C0135** déposée par Monsieur MARTENS Gérard, 20, rue de la Couverclaie, pour une clôture
- **D.P.08C0137** déposée par Monsieur MOINET Philippe, allée de la Champagne, pour la réfection d'une toiture et ravalement façade



BAR DE LA MAIRIE
Place de l'Eglise à Notre Dame du Guildo

Nouveauté

UN POINT VERT (distributeur Crédit Agricole) est à votre disposition pour vos retraits d'espèces.



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE
COLLECTE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES NON UTILISABLES (PPNU)

Les PPNU sont considérés comme des déchets dangereux (décret 2002-540 du 18 avril 2002). Les détenteurs ont l'obligation d'assurer leur élimination. Il est formellement interdit de les enfouir ou de les déverser. La prochaine collecte de PPNU est prévue en janvier 2009. Pour participer à cette collecte, une préinscription est obligatoire. Pour cela, les détenteurs doivent remplir le formulaire de préinscription (appelé aussi DEMANDE D'ELIMINATION). Ce formulaire est disponible sous forme papier autocopiant chez les distributeurs bretons (coopératives et négociants) ou sur demande auprès des organismes partenaires (ADIVALOR, Chambre d'agriculture, FEREDec Bretagne et Fédérations départementales de défense contre les organismes nuisibles).

Pour tout renseignement sur cette collecte, n'hésitez pas à contacter :

Aliette FOUILLARON – FEREDec Bretagne – Tel: 02.23.21.21.18 – Fax : 02.99.27.56.89
aliette.fouillaron@feredec-bretagne.com



DIRECTION DEPARTEMENTALE JEUNESSE ET SPORTS
DES COTES D'ARMOR
34 rue de Paris – BP 2232 – 22022 SAINT-BRIEUC Cedex 1

Programmation Formation des Bénévoles 2008- 2009 (Formations gratuites)

- Rôles et responsabilités des dirigeants associatifs face aux conduites addictives
Contact : DDJS – Hélène MAZENS : 02.96.78.61.62
- Formation des bénévoles "Convention collective du sport"
Contact : DDJS – Secrétariat : 02.96.78.61.62
- Formation des bénévoles "Valoriser ses acquis bénévoles"
Contact : DDJS – Secrétariat : 02.96.78.61.62
- Formation des bénévoles "Présider et animer une association"
Contact : DDJS – Secrétariat : 02.96.78.61.62
- Formation Sport Conseil 22 "La loi 1901, Créer son association "
Contact : CRIB 22 – Mathieu GUERIN : 02.96.76.25.05
ou standard : 02.96.76.25.25
- Formation Sport Conseil 22 "Le droit du travail, créer et gérer un emploi dans son association"
Contact : CRIB 22 – Mathieu GUERIN : 02.96.76.25.05 ou standard : 02.96.76.25.25

LES STAGES DE MUSIQUE N'AURONT PAS LIEU EN 2009

La Mairie, l'Union des Commerçants et Artisans Castins (UCAC), l'Office de Tourisme ont reçu dernièrement un courrier de l'association International Music Academy (IMA), organisatrice des stages internationaux de musique qui ont lieu chaque année à Pâques depuis de nombreuses années. Ce courrier nous informait que les stages 2009 auraient lieu dans les Ardennes belges, et non pas à Saint Cast le Guildo, à cause soi-disant de l'arrêt de la participation financière de l'Office de Tourisme dans l'organisation des stages.

Rien ne pouvait laisser présager de cette décision unilatérale et sans préavis.

A la fin de l'édition 2008, nous n'avons pas été alertés sur d'éventuelles difficultés financières de l'association organisatrice des stages, et aucune demande de revalorisation de notre participation financière ne nous a été demandée. Nos relations avec l'ASBL étaient parfaitement saines.

Jusqu'à ce jour l'Office de Tourisme aidait financièrement, sous plusieurs aspects, l'association IMA dans l'organisation des stages : D'abord en termes de fonctionnement et de communication (édition d'une brochure), soit au total une contribution de 12 340 €. Ensuite, en mettant à disposition des appartements, villas, pas de portes parfois prêtés par des commerçants partenaires, en guise de salles de répétition ; mais le plus souvent ces locaux devaient être loués, pour un coût variable selon les années, entre 6500 et 9500 €.

De plus, la Commune mettait à disposition gratuitement pendant toute la durée des stages les salles municipales, (Penthièvre, Armor, Bec Rond, Artisans) mais également un minibus et donnait accès gratuitement aux stagiaires à la piscine.

En 2006, en accord avec l'association IMA et à l'unanimité du bureau de l'Office de Tourisme composé entres autres de représentants de la Mairie et de l'UCAC, nous avons décidé de maintenir notre soutien financier aux stages de musique, mais de nous désengager progressivement, à partir de 2007, de notre participation à l'édition de la brochure diffusée exclusivement en Belgique. Celle-ci représentait plus de la moitié de notre contribution de 12 340 €.

En effet le coût total supporté par l'Office de Tourisme devenait de plus en plus lourd, car il augmentait chaque année, pour atteindre jusqu'à 20 000 €, avec parfois des exigences de plus en plus fortes dans la location des villas (localisation en centre ville par exemple).

Nous ne savons pas aujourd'hui si la décision de l'association IMA est irréversible pour les années à venir. Nous sommes conscients du manque à gagner que pourrait entraîner pour un certain nombre d'acteurs touristiques l'arrêt des stages de musique, mais nous pensons que la raison invoquée n'est pas la seule. Le contexte économique actuel a certainement incité l'association IMA à organiser ses stages dans un lieu plus proche de Namur.

Pour 2009 nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour trouver une alternative permettant d'animer plus encore Saint Cast le Guildo à la même période tout en restant ouvert à toute proposition provenant de l'association IMA.

Jean-Pierre VALÈS
Président

Emilie GAUTREAU
Responsable



BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

Salle Penthievre - 9, place de la Libération (près de la poste) – Saint-Cast

LES COUPS DE CŒUR DES LECTEURS

Vu le succès remporté par notre article de 2007, nous avons choisi de laisser parler nos lecteurs. De janvier à septembre 2008, tous genres confondus, M Barbery avec l'élégance du hérisson figure toujours largement en-tête. Les 3 Millénium de S Larson ont une longue liste d'attente et ne restent jamais plus de ½ heure sur les rayons.

Voici la suite du palmarès :

- MUSSO : Je reviens te chercher
- P MC DONALD : Rapt de nuit
- A GAVALDA : La consolante
- J GARCIN : Son excellence Monsieur mon ami
- XIAO MEI : La rivière et son secret
- ONO DIT BIO : Birmane
- M LEVY : Toutes ces choses qu'on ne s'est pas dites
- MARY HIGGINS CLARK : Où es tu maintenant
- P GREGORY : Deux sœurs pour un roi
- K PANCOL : La valse lente des tortues
- K HOSSEINI : Mille soleils splendides
- M MOKEDDEM : Je dois tout à ton oubli
- J TEULE : Le Montespan

Les biographies de F SAGAN, S VEIL, JC RUFIN sont très appréciées ainsi que les Années d'ANNIE ERNAUX. Alors que JL Fournier n'était pas médiatisé

par la consécration du Prix Fémina, nos lecteurs lisaient avec enthousiasme : Lettres pour distraire ma psy.

Pour septembre et octobre, nous avons fixé nos choix sur une quarantaine d'ouvrages des sorties littéraires de l'automne : Sœur Emmanuelle, JM Le Clézio, A Nothomb, B Groult, C Signol, D Lessing, C Galley, M LeBris, C Cyrulnik etc...

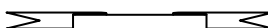
Dans une autre catégorie, nos habitués retrouveront J Boissard, F Bourdin, J Anglade.

Les amateurs de policiers ne sont pas oubliés E George, F Thilliez, H Coben, I Rankin, Qui Xiang Lang, R Sardou, JC Grange, J Le Carré.

Si vous n'êtes pas encore adhérents, peut-être aurez-vous envie de découvrir ces ouvrages. Rejoignez-nous. L'abonnement annuel est de 15 € ; le prêt des livres est gratuit.

Nos horaires d'ouverture :

MERCREDI-SAMEDI 15 H-17 H toute l'année
En JUILLET AOUT tous les jours de 17 H-19 H
Le samedi 10 H-12 H



**MARCHE DE NOEL
à SAINT-CAST**

Dimanche 14 Décembre

de 9h à 18h au chapiteau paroissial

Santonnière Bretonne
Aquarelles
Tournage du Bois
Encadrement

Peinture
Jouets en bois
Pashminas
Céramique, Porcelaine

Photos d'art
Bijoux
Fleurs

Créations diverses
Ecrivains
Broderie

Articles religieux et Crèches ... Décorations de Noël – Couronnes - Bougeoirs ...
Cadeaux préparés par les Enfants et les Parents

Foie gras – Bonbons – Chocolat – Pâtes de fruits – Galettes-Saucisses – Frites – Crêpes
Pâtisseries sucrées-salées

Organisation : Ecole Sacré-Cœur – SAINT-CAST

RANDONNEE CASTINE

JEUDI 4 DECEMBRE

Circuit sur LA LANDEC 6 et 10 km.

Départ parking église

Proposé par Charles Morin

JEUDI 11 DECEMBRE

Circuit sur DINARD d'environ 10 km.

Le Prieuré vers barrage de la Rance.

Proposé par Jacques Fournier et André Lerondeau



Au retour, une réunion est prévue pour mettre en place le planning randos de janvier à juin 2009.

Toutes celles et tous ceux qui veulent organiser une randonnée sont cordialement invités.

Une documentation de circuits sera mise à la disposition de tous avec les derniers topo guides de la FFR.

JEUDI 18 DECEMBRE

Circuit d'environ 8 km à DINAN.

Proposé par Genevieve Hautot.

VENDREDI 19 DECEMBRE

Repas de fin d'année à la salle du BEC ROND.

Le club offrira l'apéritif et l'animation sera faite par DEDDY ALANN.

Le prix du repas devrait être d'environ 20 € (nous attendons les propositions du traiteur).

Concernant notre prochain voyage l'année prochaine, un rapide sondage fait lors de notre sortie champignons, montre qu'une nette majorité s'est dégagée pour les Vosges et l'Alsace. Une pré-réservation a été faite pour le VVF d'ORBEY, situé à 25 km de COLMAR, pour la semaine du 12 au 19 septembre 2009. Des accords ayant été pris par le VVF avec le club alpin vosgien, un guide sera mis à notre disposition.

Des contacts seront quand même pris avec les clubs locaux pour que cela soit aussi convivial qu'en Touraine et que l'organisation puisse permettre à un maximum de personnes de trouver « leur compte » entre randos et visites.

Le prix du séjour devrait être fixé à 500 €. Les réservations commenceront au repas de fin d'année avec un premier acompte de 100 € encaissable fin janvier.

*André Lerondeau - Président, Jacques Fournier – Vice Président,
Marie Claude Toutain – Trésorerie, Annick Rognerud – Secrétaire.*



CLUB DES PIERRES SONNANTES

Club ordinaire : Mercredi 10 décembre – Salle des Pierres Sonnantes à 14 h.

Pas de club le mercredi 24 décembre . Reprise le mercredi 7 janvier.

Marchés : Mercredi 3 et 17 décembre. Rendez-vous à 14 h sur le parking de l'église.

Scrabble : Tous les mardis à 14 h Salle d'Avaugour.

Encadrement : Tous les jeudis à 14 h Salle d'Avaugour.

Jedi 4 décembre : Journée de Noël au Palais des Congrès de Pontivy

DUO COMIQUE "LES PATOUTS" - Départ à 7 heures du parking de la place de l'église.

Repas de Noël à St Denoual le mardi 16 décembre à 12 h. Inscriptions pour le 5 décembre auprès de

- Marie Thérèse OLERON au 02.96.41.07.45
- Tarif : 25 euros, le midi avec après-midi dansant avec l'orchestre "La Belle Epoque"
- 30 euros Midi et Soir

Assemblée générale ordinaire : Elle aura lieu le mercredi 14 janvier à partir de 14 h à la Salle des Pierres Sonnantes :

- Renouvellement des cartes d'adhérents,
- Election du tiers sortant,
- Election du bureau,
- Galette des rois.

Les candidates et candidats à l'élection du tiers sortant devront se faire connaître pour le mercredi 7 janvier auprès du Président.

Conseil d'administration :

Il se réunira le mardi 6 janvier à 10 h 15 à la Salle d'Avaugour

Repas des anniversaires du 4^{ème} trimestre :

Il aura lieu le mercredi 21 janvier à partir de 12 h à la Salle des Pierres Sonnantes.

BON NOEL A TOUTES ET A TOUS ET JOYEUSES FETES



VISION D'AVENIR
PARTAGEE

D 2 E

D2E, association « Castino-Guildocéenne » agissant pour la promotion du développement durable, de l'environnement et de l'écologie se félicite et rapporte ci-après une de ses actions récentes.

Le respect de la qualité des paysages, et de la biodiversité est une de ses priorités.

Notre vigilance sur le territoire de SAINT-CAST LE GUILDO nous a permis de découvrir une dégradation du milieu naturel du BOIS BRAS.

Après enquête, nous avons attiré l'attention de la Municipalité sur ce problème environnemental. Le constat est pleinement partagé par les deux parties et **un processus de reconquête du "poumon vert" de SAINT- CAST LE GUILDO est en marche.**

Dès à présent :

Les déversements incontrôlés ou sauvages dans les chemins et les sous-bois sont stoppés et interdits.

Les déblais inertes stockés dans le bois seront réutilisés pour renforcer les chemins pédestres, cavaliers et VTT de cette zone boisée.

Enfin, des solutions sont à l'étude pour le nettoyage et la réhabilitation complète de ce site "protégé".

Voilà de quoi réjouir les amoureux de la nature, les adeptes des sports "nature" et tous les habitants attachés à leur patrimoine naturel.

A suivre

L'équipe du CA

Siège Social : Mairie de Saint-Cast le Guildo - 22380 SAINT-CAST Le GUILDO

e-mail : d2e.sclg@orange.fr

A.D.S.B du Canton de Matignon, Bilan 2008

Nous avons organisé en 2008, avec l'aide des EFS de St Briec et de Rennes, six collectes de sang.

Quatre à Matignon, bilan : **306** personnes présentées, dont **22** nouveaux donneurs.

Deux à St-Cast Le Guildo, bilan : **251** personnes présentées, dont **62** nouveaux donneurs.

Total : 557 personnes présentées, dont 84 nouveaux donneurs.

Nous constatons pour 2008, une augmentation des personnes présentées, 518 en 2007, (+7,1%).

Les nouveaux donneurs sont en une bonne augmentation, 66 en 2007 (+27,25%). Ces chiffres montrent mieux que tous les discours que la solidarité est toujours d'actualité pour la plus grande satisfaction des bénévoles et pour toutes les personnes qui ont pris part à la réalisation de ces collectes.

Nous allons organiser, le 11 janvier 2009, à la salle des fêtes de Matignon, un après-midi récréatif pour les enfants des donneurs de sang et sympathisants des nos cinq communes, et voisines. Un spectacle de marionnettes pour les enfants, suivra la dégustation de la galette des rois. Pour clôturer l'après-midi, **le Père Noël** distribuera aux enfants **inscrits, né(e) après 1995** un beau cadeau.

Inscriptions auprès de : Mme Louise Prémorvan, 31 rue de Penthievre, 22550 Matignon, 02.96.41.02.55 H.R.

M. Charles Rudi, 6 rue des Promenades, A 14, 22550 Matignon 02.90.35.04.78 HR

Calendrier des collectes en 2009 : les jeudis, 8 janvier, 9 avril, 2 juillet, et Vendredi 2 octobre.



EMPLOI DU TEMPS DES ESPACES-JEUX et des ATELIERS du RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES de DECEMBRE 2008

Jour	Lieu - Espace - Jeux ou atelier	Horaire
Lundi 8 Décembre	PLEVENON - atelier peinture - salle des fêtes	9h30 - 11h30
Mardi 9 Décembre	SAINT-POTAN - espace - jeux - garderie péri-scolaire	9h30 - 11h30

Les espace-jeux sont ouverts gratuitement aux assistantes maternelles, aux parents, grands-parents... accompagnant un ou plusieurs enfants âgés de 0 à 6 ans.

Etant mis en place par le Relais Parents Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes du Pays de Matignon, les personnes peuvent venir à autant d'espaces jeux qu'elles le souhaitent.

Sauf exception, les horaires sont libres. Vous pouvez arriver et repartir à l'heure souhaitée.

Pour plus de renseignements, contactez Emilie BERARD, la responsable du Relais Parents Assistantes Maternelles au 02 96 41 18 94 ou au 06 64 34 64 05.



SAINT-CAST LE GUILDO - BOIS BRAS

DIMANCHE 4 JANVIER 2009

CYCLO-CROSS - V.T.T.

Ouvert à toutes Fédérations

13 h 30 : Jeunes 6 à 13 ans
14 h 15 : Minimes Cadets 2^{ème} catégorie
15 h 15 : 1^{ère} catégorie CYCLO-CROSS et V.T.T.



- ★ Lots à tous les participants
- ★ Tirage d'une tombola par numéro de dossard
- ★ Engagement M. GOUYA : 02.96.41.70.27 ou 06.22.93.44.60

*Une manifestation soutenue par
Intermarché, Maison OHIER, Menuiserie PILARD et Carrosserie CASTINE*



L'ASSOCIATION « PRÉS DE L'ESTRAN » PRESENTE

Féerie de Noël

*La Maison de Noël
au Port du Guildo (Maison du Port)
(9 rue des Pierres Sonnantes*

Marché de Noël

Salon de Thé

Artisans

Chocolats

Nouveauté de cette année

Une crèche animée

*Entrée gratuite
du 13 Décembre au 4 Janvier
tous les jours à partir de 15h30*





Salle équipée en
NUMERIQUE
IMAGE ET SON
salle classée art et essai

L'EDEN Cinéma

Saint-Cast-Le-Guildo



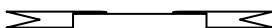
SARL Glozel Rennes
Retrouver tout notre programme sur
www.saintcastleguildo.fr
répondeur 02.96.41.95.94
<http://eden.zeblog.com>

DECEMBRE 2008

Vous trouverez ci-après une partie des films qui vous seront proposés :

- ✓ MESRINE 2 – L'ennemi public
- ✓ MES STARS ET MOI
- ✓ AGATHE CLERY
- ✓ LA FAMILLE SURICATE
- ✓ MADAGASCAR 2
- ✓ SERAPHINE
- ✓ LES ENFANTS DE TIMELBACH
- ✓ MUSEE HAUT MUSEE BAS
- ✓ L'ECHANGE
- ✓ L'EMMERDEUR
- ✓ LARGO WINCH

Merci de se reporter au programme qui sera affiché au cinéma Eden et Square Pellion dès sa parution.



REFLEXION POUR ORGANISER UN SYSTEME DE NAVETTE A DESTINATION DE NOS AINES

Pendant l'été dernier, un service de transport à la demande avait été mis en place.

Rappelons que ce service s'adressait principalement aux Castins et Guildocéens plus âgés, ne disposant pas de véhicules, pour des déplacements intérieurs à la commune.

Au vu du bilan de cette opération, nous envisageons de créer à l'année un système de navette.

Seriez-vous intéressés par cette offre qui appellera des utilisateurs une participation financière modeste.

- quel circuit ?
- quel jour de la semaine ?

Dans cette hypothèse, merci de nous retourner le compte-rendu suivant

Marie-Noëlle BRIENT

✂.....

Coupon-réponse

Nom : Prénom..... Age :

Adresse.....

..... Tél :

Circuit souhaité :

.....

Horaires et jours de la semaine :

LE DOSSIER DU MOIS **REFLEXION PROSPECTIVE 2020**

Comme convenu (cf Journal de Novembre), vous trouverez ci-joint le 2^{ème} chapitre du volet « Aujourd'hui, Saint-Cast Le Guildo », traitant des « habitants ».

Certaines des données INSEE seront précisées au fil des résultats du recensement 2007, à venir

A suivre ...

Jean-François GIRARD

PRESENTATION DE LA COMMUNE DE SAINT-CAST LE GUILDO **PARTIE N° 2**

Chapitre 2 - LES HABITANTS, LEUR VIE

2.1 DEMOGRAPHIE

2.1.1 La population (source INSEE)

- La population

	2007*		1999		1990	
	Nbre	%	Nbre	%	nbre	%
Habitants : total	3 420	100.0	3 190	100.0	3 093	100.0
Dont retraités		42.6		34.6		X
Dont femmes		53.0		53.0		53.05

* estimation provisoire issue de l'enquête 2007

- Les tranches d'âge :

	0 à 19 ans		60 ans et +	
%	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
2007	19.5	11.0	39.0	46.0
1999	20.1	16.3	35.5	43.3
1990	20.3	22.9	29.9	37.9

. La population de 1999 à 2007 a augmenté de 7.2 % et pendant la période précédente de 3.1 %.

De 1999 à 2007, la part de retraités dans la population augmente très fortement et commence à s'approcher de la moitié de la population. Le nombre de retraités augmente de 350 personnes soit

+ 32 % ces 8 dernières années. De 1990 à 2007, la part des jeunes surtout des femmes diminue légèrement dans la population contrairement à celle des 60 ans et + qui augmente fortement.

- Le solde naturel :

	1999-2006 compris	1990-1999
Nbre de naissances	221	263
Nbre de décès	407	434

. Les naissances sont quasiment 2 fois (1.84) moins nombreuses que les décès entre 1999 et 2006 et 1.65 fois entre 1990 et 1999 ; le bilan est très négatif et empire.

. L'augmentation de la population se fait donc par un solde migratoire très positif (les retraités).

- La population de l'ancienne commune de Saint Cast est estimée en 2007, très grossièrement, à 2 500 habitants et celle de ND du Guildo à un peu moins de

1 000 (données non officielles). Elle est la 3^{ème} commune la plus peuplée de l'arrondissement.

2.1.2 Autres données

En attente des résultats officiels de l'INSEE

2.1.3 Les services non « marchands »

- Les services de base sur la commune :
la mairie + 1 mairie annexe,
1 EHPAD (maison de retraite communale ; 48 places médicalisées),
1 Office de Tourisme,
les écoles publiques et privées, sujet développé par la suite,
1a gendarmerie en saison touristique,
1a caserne de pompiers qui devient intercommunale et change de site (entre Saint-Cast et Matignon).

- Le collège, la gendarmerie, la perception et la déchetterie se situent à Matignon, chef lieu de canton.

- L'établissement le plus important sur la commune est l'IME/association des 4 Vaulx (établissement pour handicapés mentaux) avec 195 salariés en juin 2008 pour 393 personnes prises en charge ; vient ensuite la commune même avec 70 salariés y compris

les personnels de la piscine, de l'EHPAD, de la cuisine centrale, des écoles... mais hors saisonniers.

- La commune a une école publique sur 2 sites distincts, à la rentrée 2007, l'un accueille 2 classes maternelles et l'autre, 2 classes élémentaires. Elle n'appartient pas à un RPI (intercommunalité). Un projet de construction d'un groupe scolaire avec cantine – garderie et mini salle de sports a été lancé. Pour la rentrée de septembre 2008 l'école publique est formée de 1 classe maternelle et 2 classes élémentaires.

. la commune a 2 écoles privées ; à la rentrée 2008, l'une à Saint Cast regroupe 4 classes (2 maternelles et 2 élémentaires) et l'autre à ND du Guildo regroupe 1 maternelle et 2 élémentaires.

. le nombre global d'élèves est :

	2000	Mai 2008
Ecole publique	74	87
Ecole privée	153	163

Dont 85 sur Saint Cast

. le nombre aurait tendance à stagner dans un futur proche à Saint-Cast et à régresser légèrement à ND du Guildo selon les Directrices et le Directeur.

. l'IME : Association possède aussi 2 classes avec chacune un enseignant.

2.2 ECONOMIE LOCALE

2.2.1 La population active (source INSEE)

Elle comprend la population active et les chômeurs

	2007		1999		1990	
	Nbre	%	Nbre	%	nbre	%
Total	3 420	100.0	3 190	100.0	3 091	100.0
Actif	1 179	34.7	1 088	34.1	968	31.1
Chômeurs	111	9.6	129	11.9		

La part des actifs augmente comme leur nombre : +91 de 1999 à 2007 et + 120 de 1990 à 1999.

- Le chômage (source ANPE)

	Février 1999	Mai 2008
Nbre de chômeurs	180	124
Dont femmes	92	56

. le chômage des femmes régresse fortement.

. le chômage tend à diminuer.

2.2.2 Les établissements marchands

- En 2004, il y avait selon l'INSEE, hors secteur primaire, 235 établissements (243 début 2006) dont 22 à caractère industriel ; il n'y en a pas d'important. Tous les commerces et services marchands de base sont présents à Saint-Cast comme à ND du Guildo ; ils étaient au nombre de 61 pour les commerces, les plus nombreux étant les cafés et restaurants (40).

- Il y avait 77 services aux particuliers, les services de santé de base étaient tous présents : cabinets dentaires et médicaux, pharmacies, infirmiers et ambulanciers.... 32 établissements de construction se trouvaient aussi sur la commune. Début 2006, il y avait 6 établissements de plus de 10 salariés.

- La seule entreprise industrielle de + de 50 salariés (70), PROMOCAB a quitté la commune en 2005.

- Des services marchands assez courants sont absents de Saint-Cast le Guildo mais se situent à Maignon distant de 6 km : cabinet d'assurance, notaire, opticien, contrôle auto, vétérinaire.

- Certains commerces et services n'ouvrent que quelques mois par an, essentiellement pendant les vacances scolaires, en particulier des hôtels, les agences bancaires, des restaurants et bars, les discothèques, des boutiques cadeau. Il y a un important marché hebdomadaire uniquement pendant l'été à Saint-Cast avec environ 150 commerces sur 450 m linéaires.

- Selon SITADEL, la surface des locaux commencés (m²) est de 1999 à 2007 compris :

Bureaux	533	Commerce	2 057
Industrie	1 027	Agriculture	5 099
autres	4 422	Total	13 138

les locaux agricoles représentent 38.8 % de la surface totale construite puis les commerces 15.8 % et l'industrie 7.8 % ; les bureaux ne représentent que 4.1%.

2.2.3 Le tourisme

- 2 grandes plages et 4 petites existent sur Saint-Cast, 1 petite est présente sur ND du Guildo. Les équipements structurants sont cités par la suite.

- L'activité principale sur la commune est le tourisme surtout sur Saint Cast qui est une station balnéaire reconnue depuis longtemps du fait de ses plages.

- Le nombre de lits

lits hors résidences secondaires	7 352	reconnaissance par l'Office de Tourisme en 2006
lits en résidences secondaires	16 250	Recensement 2007
Capacité d'accueil totale	23 602	

- La commune passe de 3 500 habitants en hiver à 30 000 l'été ; la population locale est ainsi multipliée par 8.5. Selon le CDT, la commune est en termes d'offre d'hébergement la 2^{ème} du département en 2007.

- Les hébergements marchands :

Hôtels :

1 de 32 chambres en 3 étoiles,
1 de 14 et 18 chambres en 2 étoiles,
2 de 6 et 9 chambres en non classé

le nombre de chambres d'hôtels a fortement chuté. Il y en avait 211 selon l'INSEE en 1998 ; il n'en reste qu'environ 118 si l'hôtel des Bains est compris.

La création d'un hôtel et d'une résidence de tourisme est à l'étude.

Campings :

2 de 489 emplacements en 4 étoiles,
1 de 135 emplacements en 3 étoiles,
5 de 708 emplacements en 2 étoiles dont 4 sous la marque Vert Bleu,
2 de 140 emplacements en 1 étoile.

1 de 79 emplacements ; GCU (corporatif ; Groupement des campeurs universitaires ; MAIF et Filia MAIF)

Divers :

- 1 Val VVF de 59 logements,
 - 1 Centre d'hébergement de classes de découverte, la Villa le Clos avec 53 lits,
 - 2 Aires de camping cars (pointe du Bay),
- De très nombreux meublés (4 agences immobilières), gîtes et chambres d'hôtes ...
- 1 Hôtel appartenant à une fondation, l'hôtel des Bains ; résidence VTF avec 39 chambres.

- Les Labels touristiques :

. Station classée touristique : le régime vient d'être modifié étant devenu obsolète, les communes sont reconnues par le Préfet en répondant aux critères d'éligibilité déterminés en Conseil d'Etat la durée est de 12 ans pour les stations « classée de tourisme ». Il s'agit de communes qui mettent en œuvre une politique active d'accueil, d'information et de promotion, qui recherchent une fréquentation pluri-saisonnière et la mise en valeur de ressources naturelles et patrimoniales, qui mobilisent des moyens pour l'animation.

. la station n'a plus le Pavillon bleu en 2008 en raison de la réalisation du port de plaisance ; aucune demande n'a été effectuée contrairement aux années passées ; il s'agit d'un label « européen » délivré annuellement, à connotation touristique, environnementale et de développement durable : écolabel.

. la station devient Ville fleurie (1 fleur) en 2008 ; concours de niveau national qui a pour vocation de promouvoir le développement des espaces verts et d'améliorer le cadre de vie. Il consiste à attribuer de 1 à 4 fleurs correspondant au label Villes et villages fleuris.

- L'Office de Tourisme est classé 2 étoiles.

2.2.4 Les activités liées à la mer (hors poissonnerie et restauration)

- La pêche

21 bateaux de pêche en juin 2008, le plus souvent de – de 12 m, sont présents à Saint Cast ; leur nombre a légèrement augmenté ces dernières années. En 2004, ils ont pêché 638 557 kg de marchandise (en augmentation de 42.2% par rapport à 2001) dont 61.3% de coquilles Saint Jacques et 31% de coquillages divers. Un appel d'offres pour la réalisation d'un vivier collectif de 12 bacs sera lancé avec l'association Aubisc. Ils auront 20 places sur ponton avec le nouveau port.

- La mytiliculture et l'ostréiculture

2 zones d'élevage existent :

- . baie de l'Arguenon : 200 ha de mytiliculture sur bouchots et 4 ha d'ostréiculture sur tables.
 - . baie de la Fresnaye : 110 ha de mytiliculture sur bouchots et 20 ha d'ostréiculture sur tables.
- (baie de l'Arguenon : une demande d'extension est en cours d'analyse).
- Une zone artisanale dédiée uniquement à ces activités est à ND du Guildo avec 10 entreprises. Il y a 3 autres entreprises sur la commune.

Il n'y a pas d'appellation d'origine contrôlée.

- La plaisance

. un futur port départemental à Saint Cast sera ouvert en juin 2009 avec 739 places sur pontons et environ 500 sur mouillages (à terme) essentiellement à embossage au lieu des 641 mouillages à embossage et évitage en 2007 ; il sera complété par environ 90 nouveaux mouillages à ND du Guildo. Il y a 102 mouillages à la Fresnaye et 91 à la Garde. Il y aura donc un total de 1430 places environ sur Saint Cast et 90 au Guildo.

. cette activité de loisirs entraîne l'existence de professionnels de la plaisance ; ils emploient 11 salariés ; il s'agit de 2 concessionnaires de bateaux et moteurs dont 1 sur Matignon, 1 atelier de mécanique, 1 chantier de gardiennage, 1 société de location de bateaux. A ceux là, il faut ajouter 1 centre nautique (6 salariés à temps plein ; 2 sites), 1 club de plongée, 1 école de conduite sans compter les 2 petites entreprises saisonnières. La création de 15 à 20 emplois directs et 43 à 52 emplois indirects dans les activités liées à la mer et à l'hôtellerie restauration (saisonniers non compris) est espérée grâce au futur port. Actuellement, 2 nouvelles entreprises d'accastillage ont vu le jour... Un concept de village marin est prévu sur le futur port (zone de commerces et services marchands en relation avec la mer sur le futur terre-plein des Vallets). Une réflexion porte sur la création d'une zone d'activité.

2.2.5 L'agriculture (sources Agreste, annuaire téléphonique)

En 2000, il y avait 23 exploitations professionnelles pour 37 actifs équivalents temps plein sur 1 244 hectares de Surface Agricole Utile dont 98.7 % terre labourable. Le nombre d'exploitations a chuté à 11 en 2008 ; il est certain qu'en 8 ans, le nombre d'actifs et d'hectares a aussi chuté bien qu'il y a eu 5 099 m² de locaux agricoles de construits entre

1999 et 2007. En 2008, 1 cidrerie biologique existe ainsi que 4 paysagistes, 2 pépiniéristes et 1 horticulteur.

2.2.6 Divers

- 2 associations principales regroupent les acteurs économiques : l'UCAC à Saint Cast et l'UCAMM à ND du Guildo (3 autres plus sectorielles existent).

- Une petite zone d'activités à la Haute Lande : 58 000 m² dont 70.5% occupés par 17 établissements ou réservés.

Une liaison piétonne de plus de 600 m de long depuis juin 2008 désenclave le port par rapport au quartier des Mielles, quartier balnéaire et centre économique de Saint-Cast.

Jean-François GIRARD

Au nom du groupe de pilotage composé de Catherine COULIBALY-FOUCAULT, Bernadette CADOR, René LORRE, Jean Bernard BARRE - Rédacteur : Hugues DE FERRIERES



ABONNEMENT AU BULLETIN MUNICIPAL MENSUEL

Non résidents à Saint-Cast Le Guildo, vous pouvez renouveler votre abonnement au bulletin municipal mensuel pour 10 numéros.

Pour cela il suffit de retourner le coupon ci-joint accompagné de votre règlement par chèque bancaire ou CCP libellé à l'ordre du Trésor Public, et de l'adresser à la Mairie de Saint-Cast le Guildo – B.P. 13 - 22380

✂-----

ABONNEMENT AU BULLETIN MUNICIPAL (Parution mensuelle – 10 numéros par an)

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

.....

TARIF (sous réserve)

20,18 € de janvier à décembre

En cours d'année : 2,21 € par numéro à compter du mois d'abonnement.

Ci-joint chèque bancaire ou CCP libellé à l'ordre du Trésor Public

CENTRE NAUTIQUE DE SAINT-CAST

LES ACTIVITES HIVERNALES

POUR LES ADULTES :

- cours de catamaran et planche à voile, le mercredi et le samedi de 14h à 17h
- cours de voile habitable J80, le vendredi de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.
- Entraînements sportifs et régates, en habitable J80, le samedi de 14h à 17h et le dimanche de 10h à 15h
- **NOUVEAU : entraînement fun board le dimanche**

POUR LES ENFANTS :

- Cours de catamaran et planche à voile, le mercredi et le samedi de 14h à 17h

LES ANIMATIONS



13 et 14 décembre 2008, LA REGATE DE NOEL,

ouvert à tous : planches à voile (samedi) et J80 (samedi et dimanche)

LE CENTRE NAUTIQUE SE CLASSE 6ème AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Après le National de la Rochelle, dernière épreuve du championnat qui compte 6 épreuves (Spi Ouest France, Grand prix de l'Ecole Navale de Brest, Grand prix du Crouesty, Obélix, Pornic J Cup, National La Rochelle), l'équipage de Maxime ROUSSEAU composé de Eric HERVE, Corentin KIEFFER, Benjamin LE SCORNET et Thierry BREZELLE termine 6ème.

INFO : LE CENTRE NAUTIQUE SERA FERME DU 22 DECEMBRE 2008 AU 5 JANVIER

Contact : Centre Nautique de Saint-Cast Le Guildo

Le Port - 22380 Saint-Cast Le Guildo

Tel : 02.96.41.86.42 e-mail : cn.st-cast@wanadoo.fr